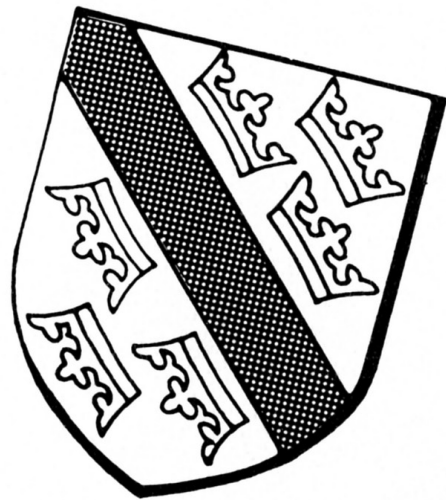
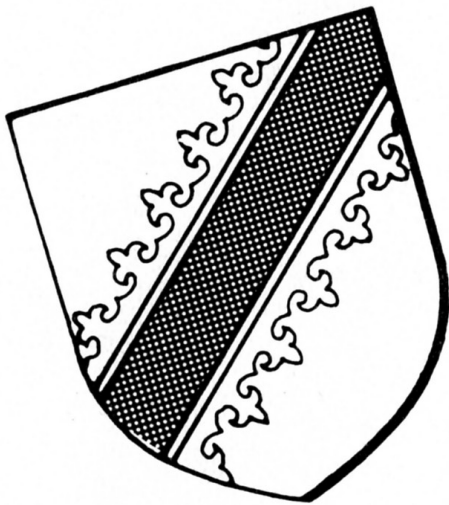


LANGUE ET CULTURE RÉGIONALES
CAHIER N°1

BRÈVE HISTOIRE LINGUISTIQUE DE L'ALSACE



Dossier réalisé par
André WECKMANN
avec la collaboration de
Théodore RIEGER

3^e ÉDITION
réédition numérique en ligne, 2011

Cet ouvrage, édité par le Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'académie de Strasbourg, à la demande de la Mission Académique aux Enseignements Régionaux et Internationaux de l'académie de Strasbourg, a bénéficié du concours financier des Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et du Conseil Régional d'Alsace.



Directeur de publication : Yves SCHNEIDER
Coordination éditoriale : Jacques SPEYSER
Infographies, mise en pages et adaptation numérique : Agnès GOESEL

© CENTRE RÉGIONAL DE DOCUMENTATION
PÉDAGOGIQUE DE L'ACADÉMIE DE STRASBOURG
ISSN : 0763-8604
ISBN : 978-2-86636-415-1
(ISBN : 2-86138-112-1 ; 2^e édition, 1988)
Dépôt légal : décembre 2011

SOMMAIRE

Introduction: Culture régionale.....	5
I. Origines linguistiques et cadre historique	7
II. Histoire linguistique de l'Alsace	18
III. Langue, dialecte, patois: définitions	21
IV. L'espace dialectal alsacien	23
A. Quelques faits linguistiques historiques et leurs manifestations dans les dialectes actuels	23
B. Subdivision dialectale	25
Différentes variantes dialectales dans la poésie alsacienne (extraits)	29
Bibliographie	33
Repères chronologiques	34
Cartes et documents:	
Carte de la frontière linguistique germano-romane	11
Texte des Serments de Strasbourg	12
Carte de partages carolingiens au IX ^e siècle	14
Carte des langues et dialectes de France.....	17
Carte de l'espace linguistique allemand avant 1945.....	23
Carte de la subdivision de l'espace dialectal alsacien.....	27
Carte de quelques limites phonétiques traversant l'espace dialectal alsacien	28

INTRODUCTION

LA CULTURE RÉGIONALE

Qu'est-ce que la culture ? Ce terme est-il uniquement synonyme d'activité littéraire et artistique ?

Ce terme recouvre des notions différentes selon l'utilisation qu'on en fait, selon la personne qui l'emploie.

Tantôt il est synonyme de civilisation et recouvre tout le champ d'action des sociétés humaines aux plans social, intellectuel, économique et religieux, tantôt il ne signifie qu'une forme particulière du savoir, de l'esprit : culture classique, culture scientifique, etc.

Nous emploierons le terme « culture » dans son acceptation la plus vaste à savoir :

La culture, c'est l'environnement intellectuel, artistique, spirituel et social de l'homme, c'est-à-dire la qualité de vie et la créativité.

Il y a une manifestation intellectuelle de la culture, basée sur l'expression philosophique, littéraire et artistique. Il s'agit là d'une forme élitaire de la culture à laquelle n'a accès que l'initié, l'homme dit instruit.

Il y a une manifestation populaire de la culture, basée sur l'expérience communautaire. Elle comporte les éléments suivants : la transmission orale des coutumes et usages, la chanson et la littérature populaires, les lois non-écrites qui permettent une cohabitation harmonieuse, les techniques rurales et artisanales, la croyance religieuse adaptée au milieu ainsi que son expression.

Ces deux manifestations de la culture ne s'opposent pas : elles sont complémentaires et se fécondent mutuellement. La première tend vers l'universel. La deuxième enracine l'homme dans sa communauté.

L'une n'est pas supérieure à l'autre. La culture dite populaire ne se situe pas à un niveau inférieur à la culture dite intellectuelle. Si leurs structures et leur champ d'action sont différents, leur valeur est égale. Participer de ces deux formes de la culture, c'est concilier la promotion et l'enracinement, le raisonnement et le sentiment, l'universel et le particulier.

LA PLURALITÉ CULTURELLE FRANÇAISE

La France est un pays plurilingue.

En effet, en plus du français, langue nationale, on y parle le flamand, le breton, l'occitan, le catalan, le basque, le corse ainsi que les dialectes allemands d'Alsace et de la Moselle.

La langue étant une culture par essence,

il en résulte que chacun des groupes humains parlant une de ces langues a une culture spécifique.

Ces cultures régionales bretonnes, occitanes, etc. se sont élaborées à partir de données régionales autonomes existant bien avant l'incorporation de ces régions dans l'État français.

(Rappelons ici que, pour ne citer qu'un exemple, la littérature de langue d'oc était jadis régale, au moins, de celle de langue d'oïl).

La culture régionale est d'inspiration à la fois intellectuelle et populaire. Elle est l'expression de la personnalité d'une communauté régionale et constitue le patrimoine dans lequel cette communauté puise ses ressources morales et intellectuelles.

LA CULTURE ALSACIENNE

La culture alsacienne, ce n'est pas la culture exclusivement en alsacien. Ce n'est pas non plus la transposition en français de tout le vécu culturel alsacien.

Elle n'est pas un appendice à la culture nationale, elle n'est pas son parement folklorique.

Elle n'est pas non plus une régression nostalgique, ni un enfermement sécurisant.

La culture alsacienne, c'est le fait culturel vécu en Alsace dans toutes les dimensions linguistiques, artistiques et psychologiques que présente cette province. Elle est prolongement sur un même territoire de la culture française et de la culture allemande. De ce fait, elle a vocation de réunion, non d'exclusion. Elle est la façon alsacienne d'assimiler les deux cultures et de favoriser leur osmose. Elle est sublimation des contradictions nées de ce côte-à-côte.

La culture alsacienne, ce n'est donc pas seulement l'art populaire, les traditions et la pratique dialectale, elle comprend aussi tous les grands courants de pensée, d'expression et de création auxquels les Alsaciens ont participé et participent encore.

La culture alsacienne n'est pas une culture minoritaire. Elle n'est pas non plus régionale au sens restrictif du terme: si l'une de ses composantes linguistiques, la dialectale, est effectivement d'essence purement régionale, ses deux autres composantes, la française et l'allemande, lui confèrent une dimension internationale.

Elle est la culture du « vivre ensemble », de la tolérance, du respect des différences. Elle est à la fois enracinement et ouverture sur le monde. En quoi elle est une culture d'avenir.

L'originalité de la culture alsacienne réside donc dans le fait qu'elle se vit dans trois expressions linguistiques. Vu l'importance que le phénomène « langues » a acquis dans la vie des Alsaciens, dans leur communication, leur expression et leur créativité, il semble primordial de se pencher sur l'histoire linguistique de l'Alsace.

I. ORIGINES LINGUISTIQUES ET CADRE HISTORIQUE

III^e-1^{er} siècle avant J.-C. : Venant des pays du Danube et étendant leur culture jusqu'aux Îles Britanniques, les Celtes peuplent l'Alsace vers 300 avant J.-C.

Une seule langue, le celtique, est alors parlée dans ce qui sera l'Alsace. L'on ne sait rien par contre de la langue des habitants qui ont précédé les Celtes et que ceux-ci ont sans doute, à leur arrivée, chassés ou réduits en esclavage.

1^{er} siècle avant J.-C. : Bien que les Celtes constituent la grande majorité de la population, des groupes de Germains sont installés en Alsace (probablement entre Strasbourg et Brumath), dès le 1^{er} siècle avant J.-C. au moins.

58 avant J.-C. : Une tribu celte, les Séquanes, ennemie d'une autre tribu celte, les Eduens, appelle à son secours Arioviste, chef des tribus germaniques des Suèves; « ce dernier franchit le Rhin, remporta la victoire sur les Eduens, mais s'établit lui-même en Alsace. Les Eduens à leur tour firent appel aux Romains et à leur proconsul Jules César (...). César profita de cette occasion pour étendre la domination romaine et marcha avec ses légions contre Arioviste ». (Sittler, p. 13). C'est ainsi que Jules César conquiert l'Alsace qui, pour cinq siècles (58 avant J.-C. -451 après J.-C.), intègre l'empire romain.

Sur le plan linguistique, la romanisation de l'Alsace a pour conséquences de reléguer le celtique de sa place prépondérante à celle d'un parler populaire et de conférer au latin le statut de langue officielle. Il s'ensuit que deux langues, au moins, sont à présent en usage en Alsace.

69-79 après J.-C. : Les Romains étendent leur domination au-delà du Rhin, en Pays de Bade, au Wurtemberg et en Hesse de sorte que l'Alsace qui n'est plus région-frontière peut s'épanouir dans la « pax romana » (= paix instaurée par les Romains).

À partir de 232, les Germains, et plus particulièrement les Alamans, font des incursions répétées en Alsace.

260: Sous la pression des Germains, les Romains évacuent les Champs Décumates. Le Rhin redevient la frontière de l'Empire.

En **357** lors de la bataille de Strasbourg et en **378** lors de la bataille de Horbou, les Alamans infiltrés en Alsace sont rejetés sur la rive droite du Rhin.

406/407: C'est la période de la « grande invasion » de la Gaule. Les Alamans s'installent définitivement en Alsace. Saint Jérôme signale le « transfert » de Strasbourg en Germanie. Les Romains redressent néanmoins une ultime fois la situation.

451: L'invasion des Huns, sous la conduite d'Attila, marque la fin de l'Alsace gallo-romaine et les débuts de l'Alsace alémanique. Les Alamans parachèvent l'occupation de l'Alsace.

Un dialecte germanique, l'alémanique, se substitue dans la quasi-totalité de l'Alsace aux langues romane et celtique.

La population gallo-romaine a-t-elle été chassée de ses terres ou a-t-elle été assimilée progressivement? Des patois celtiques et gallo-romains ont-ils pu survivre à cette tourmente? Pendant combien de temps?

Poussant leurs incursions de plus en plus vers le nord de la Gaule, les Alamans se heurtent à une tribu germanique, les Francs.

496: Les deux peuples s'affrontent lors de la bataille de Tolbiac, où les Alamans sont battus par Clovis (Chlodwig), le roi des Francs, qui intègre l'Alsace dans son royaume. Les Francs colonisent la région de l'Outre-Forêt (au nord de Haguenau). Ils y introduisent leur langue, le francique; les dialectes actuels de cette région présentent des traits qui portent témoignage de cette colonisation.

Deux dialectes germaniques coexistent à présent en Alsace:
– *le francique au nord*
– *l'alémanique dans le reste de l'Alsace.*

Les Alamans et les Francs: Les Alamans et les Francs étaient des tribus germaniques. Les Alamans venaient des régions de l'Elbe alors que les Francs venaient du Rhin inférieur.

Les Francs formaient un peuple puissant. Une partie d'entre eux a conquis la Gaule septentrionale et a créé l'entité politique qui est devenue la France.

Dans le domaine germanophone actuel, les dialectes franciques sont parlés en Rhénanie, dans le Palatinat, en Sarre, au Luxembourg, en Lorraine (dans la plus grande partie du département de la Moselle), en Alsace dans le « Krumme Elsass » (Alsace Bossue) ainsi que dans la région de Wissembourg.

Les Alamans se sont établis en Alsace, en Bade moyenne et méridionale, en Suisse dite alémanique et dans le Vorarlberg autrichien. Les dialectes alémaniques se sont maintenus dans ces régions jusqu'à nos jours.

Début du VI^e siècle: L'écrasante majorité des habitants de l'Alsace parle un dialecte germanique. Les toponymes (= noms de lieux) sont peu à peu «germanisés». Lorsqu'il s'agit de dénominations nouvelles, elles sont toutes en alémanique ou en francique.

De nos jours, l'impression subsiste que tous les toponymes sont d'origine germanique. Il n'en est rien. Des noms de villes comme SELTZ (SALETIO) ou BRUMATH (BROCOMAGUS) sont d'origine celtique; ils ont été latinisés puis germanisés. D'autres toponymes sont d'origine latine comme SAVERNE (TRES TABERNAE), d'autres encore ont été changés: ainsi, la dénomination celtique latinisée de Strasbourg, ARGENTORATUM, a été remplacée par un nom germanique, STRATEBURG. Les hydronymes (= noms de fleuves et de rivières) comme le Rhin, l'III, la Bruche, la Thur, la Largue, la Fecht... ont souvent gardé leur forme celtique ou peut-être pré-celtique.

À elle seule, la carte toponymique de l'Alsace reflète l'histoire linguistique et culturelle; elle rend compte de la présence successive – et parfois simultanée – de Celtes, de Romains et de Germains sur notre sol.

Vers 640 - vers 740: Duché d'Alsace. Il est créé sous le règne des Mérovingiens. Le troisième duc d'Alsace, Aldaric ou Etichon, est le père de Sainte Odile.

L'appellation « Alsace » apparaît en même temps que l'unité politique et religieuse de cette nouvelle entité territoriale. Vers 630, le chroniqueur Frédégaire par le d'*Alesaciones* pour désigner « ceux qui habitent » *in Alesacio*, « en Alsace ».

L'origine du nom « Alsace » est très controversée :

- les uns pensent que *Elsass* viendrait d'un composé *Ill-sassen* dénommant « ceux qui se sont établis le long de l'III » (-sass, cf. sitzen);
- d'autres ont imaginé, dès le IX^e siècle, que *Elsass* proviendrait de *alisassen* (*ali* = « autres », *sassen*, cf. sitzen). Ce terme aurait été réservé aux Francs établis en pays étranger, c'est-à-dire dans un pays peuplé d'Alamans;
- selon une troisième hypothèse, *Elsass* viendrait d'*alisa*, « le pays au pied de la montagne », et aurait une origine celtique.

750-900: L'Alsace sous le règne des Carolingiens:

En l'an 800, elle se trouve au centre de l'empire de Charlemagne (Carolus Magnus/Karl der Grosse).

Frontière linguistique germano-romane:

La frontière des langues date des V^e et VI^e siècles (invasion des Alamans et des Francs), mais ce n'est qu'à partir du IX^e siècle que les hommes prennent conscience de la différenciation de leurs parlers (parlers romans d'un côté des Vosges, parlers germanique de l'autre). Qu'est-ce qui a déterminé le tracé de cette limite des langues? Les Alamans qui s'étaient installés en Alsace n'ont pas poursuivi leur progression vers l'ouest. Ils n'ont pas franchi les épaisses forêts vosgiennes et les monts jurassiens du Sundgau de sorte que le tracé de la frontière linguistique qui longe la crête des Vosges semble avoir été déter-

miné par les obstacles naturels. Le tracé de la frontière des langues se modifiera assez peu jusqu'à nos jours, ce qui témoigne de l'ancienneté de cette limite. Les modifications les plus importantes interviennent dans la Vallée de la Bruche et de la Lièpvre avant et après 1648 et sont liées aux migrations de population (P. Lévy, p. 199).

842: Après la mort de Charlemagne (814), commencent les luttes liées au partage de l'empire carolingien. Ses petits-fils, Charles le Chauve (Karl der Kahle) et Louis le Germanique (Ludwig der Deutsche) concluent un traité de non-belligérance et se promettent mutuellement de ne pas s'allier avec leur frère Lothaire (Lothar), héritier de la dignité impériale. En réalité, ils scellent une alliance contre leur frère Lothaire et c'est à Strasbourg, le 14 février 842, qu'ils prêtent ce que l'on appellera plus tard les *Serments de Strasbourg* (die Strassburger Eide) qui sont considérés comme une preuve de la séparation linguistique des deux peuples. En effet, pour être compris des soldats de Charles, Louis prête serment en langue romane; inversement, Charles prête serment en langue germanique (francique rhénan).

843: Au traité de Verdun, l'empire est partagé en trois parties: Charles prend la Francie occidentale, Louis la Francie orientale. Entre les deux royaumes, s'étend la part de Lothaire (Lotharii regnum = Lotharingie = Lorraine). L'Alsace fait partie de la Lotharingie.

870: Après la mort de Lothaire et de ses descendants, Charles et Louis se disputèrent la Lotharingie. « Ils finirent cependant par s'entendre et ils conclurent en 870 le traité de Meerssen sur la Meuse, qui laissait à Charles les pays de langue romane et à Louis ceux de langue germanique, parmi lesquels l'Alsace. » (Sittler, p. 37). Par ce traité, l'Alsace intègre – jusqu'en 1648 – l'entité politique à prédominance allemande, notamment LE SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE (DAS HEILIGE ROMISCHE REICH DEUTSCHER NATION) fondé en 962 par Othon le Grand.

Frontière linguistique germano-romane



© CRDP d'Alsace / Agnès Goesel
 d'après la carte in: *Notre avenir est bilingue...*, Strasbourg 1968,
 Cercle René-Schickele-Kreis.

LES SERMENTS DE STRASBOURG

14 FÉVRIER 842

Pro dō amur & p̄cepti an poblo & nrō cōman
sāluatione . dist di en auant . inquant dī
saur & podur medunee . nī saluaraier .
cūt meon fradre karlo . & in ad iudha .
& in ead huna corā . sicū om p̄dret son
fradra sāluar dist . Ino quid il matre
nī faræ . Et ab iudher nul plaid iniquā
prindri qui meon uel cūt meon fradre
karle in damno sio .

In godes minna indunber xp̄aner solches
indunser bedheroye aliusse . formbeie
inoda ge fram mordenso franso murgoe
geuuzer indimadh furgibie sohal dimes
an minan bruoelber soso manno rehri
sinan bruber sc̄al indh ucha zermugeso
maduo . in dinut luheren in noher in iur
hing nege gango . zheiman cuillon uno
et cadben uerben .

LES SERMENTS DE STRASBOURG

14 FÉVRIER 842

DIE STRASSBURGER EIDE

14. FEBRUAR 842

Louis le Germanique:

« Pro deo amur et pro christian poblo et nostro commun salvament, d'ist di in avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo et in aiudha et in cahduna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist, in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid numquam prindrai, qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit. »

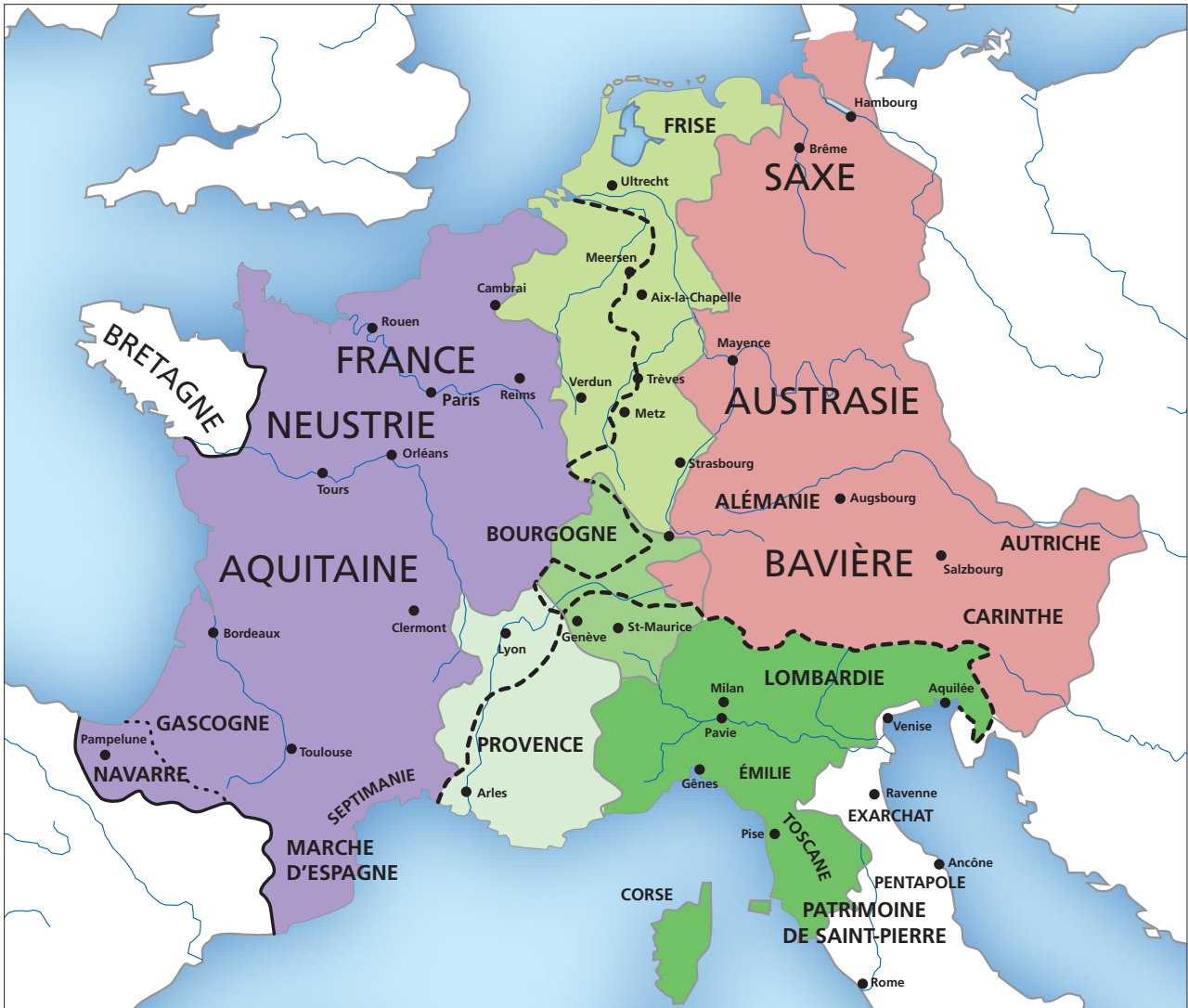
« Pour l'amour de Dieu et pour le salut commun du peuple chrétien et le nôtre, à partir d'aujourd'hui, autant que Dieu me donnera savoir et pouvoir, je secourrai ce mien frère Charles par mon aide et en toute chose, comme on doit justement secourir son frère, à condition qu'il fasse de même pour moi, et je ne prendrai jamais aucun arrangement avec Lothaire, qui, de ma volonté, puisse être dommageable à mon frères Charles. »

Charles le Chauve:

« In godes min na ind in thes christianes folches ind unser bedhero gehalnissi, fon themeso dage fram mordes, so fram so mir got gewizci in di mahd furgibit, so haldih thesan minan brudher, soso man mit rehtu sinan brudher scal, in thiu thaz er mig so sama duo, indi mit ludheren in nohheiniu thing ne gegango the minan willon imo ce scadhen werdhen. »

„Aus Liebe zu Gott und um des christlichen Volkes und unser beider Heil von diesem Tage an in Zukunft, soweit Gott mir Wissen und Macht gibt, will ich diesem meinem Bruder helfen, wie man von rechtswegen seinem Bruder helfen soli, unter der Voraussetzung, dass er mir dasselbe tut; und mit Lothar will ich auf keine Abmachung eingehen, die mit meinem Willen diesem meinem Bruder schaden könnte.“

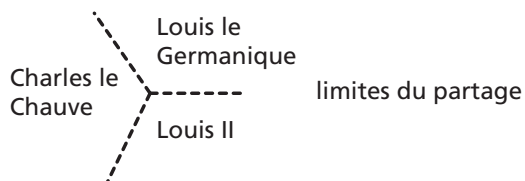
Quelques partages carolingiens au IX^e siècle



traité de Verdun (843)

- Francia occidentalis (France) à Charles le Chauve
- Francia media (Lotharingie) à Lothaire
- Francia orientalis (Germanie) à Louis le Germanique

traité de Meerssen (870)



reconstruction éphémère de l'unité carolingienne sous Charles le Gros (884-887)

éclatement des pays lotharingiens en 887-888

- Lorraine
 - Bourgogne
 - Provence
 - Italie
- } royaume d'Arles en 934

1648: Par les traités de Westphalie, une partie importante de l'Alsace est cédée à la France. Petit à petit, la couronne de France annexe les territoires alsaciens qui ne sont pas encore en sa possession.

1681: Strasbourg, assiégée par les troupes françaises, capitule et est rattachée au royaume de France.

Fin XVII^e-XVIII^e siècles: La quasi-totalité de l'Alsace est sous domination française. À la veille de la Révolution (1789), la situation semble être la suivante: « les immigrés [français] parlaient français et ignoraient l'allemand; les masses populaires parlaient allemand [c'est-à-dire les dialectes] et ignoraient le français; la noblesse et la haute bourgeoisie parlaient français, mais savaient encore l'allemand; la bourgeoisie moyenne parlait allemand, mais savait déjà le français ». (Lévy, I, p. 345).

1789-1800: Les révolutionnaires veulent imposer le français dans tous les domaines de la vie publique (administration, justice, école...). Dans le même temps, l'on commence à établir un lien étroit entre la langue française et les sentiments patriotiques.

1800-1870: Après des débuts très lents, le français commence à gagner du terrain surtout dans les couches sociales moyennes. Mais, pour la majorité des Alsaciens, la connaissance du français reste limitée.

1870-1918: Après 1870, l'Alsace et la Moselle deviennent Terre d'Empire (Reichsland) où l'allemand commun devient la langue officielle. La langue écrite est l'allemand; les dialectes servent de moyen de communication orale. Le français n'est plus la langue de la vie publique; il conserve néanmoins une certaine place dans la presse.

1918-1939: En novembre 1918, l'Alsace redevient française. Le français est réintroduit comme langue officielle et comme langue scolaire. Il est appris et de mieux en mieux connu par la grande majorité des Alsaciens qui continuent à parler leurs dialectes. Le décret Pfister de 1927 assure l'enseignement de l'allemand à partir de la deuxième année scolaire.

1940-1945: L'Alsace est annexée par l'Allemagne nazie. Le français est interdit et les dialectes quoique allemands ne sont pas en odeur de sainteté. L'allemand standard est la langue officielle et la langue de la vie publique.

La situation linguistique de l'Alsace sous l'occupation allemande correspond à « une situation typique de diglossie: La grande majorité de la population parlait couramment le dialecte et assez peu le Hochdeutsch, cependant obligatoire pour les enfants des écoles, une minorité, généralement non-originnaire d'Alsace, employait le Hochdeutsch, en particulier dans les situations officielles. (...) L'usage du français n'est pas absolument absent de la situation (petite et moyenne bourgeoisie citadine) » (A. Tabouret-Keller).

Après 1945: Réintroduction du français comme langue officielle et scolaire. L'enseignement de l'allemand est suspendu dans les écoles primaires et il est, involontairement ou volontairement, fait pression sur la population pour qu'elle ne parle plus ses dialectes.

1972 et 1982: Réintroduction de l'enseignement de l'allemand dans les écoles primaires.

1982 et 1988: Des circulaires du Recteur Pierre Deyon autorisent l'usage du dialecte à l'école maternelle et l'encouragent afin de ne pas gêner la spontanéité de l'enfant dialectophone et l'apprentissage du français.

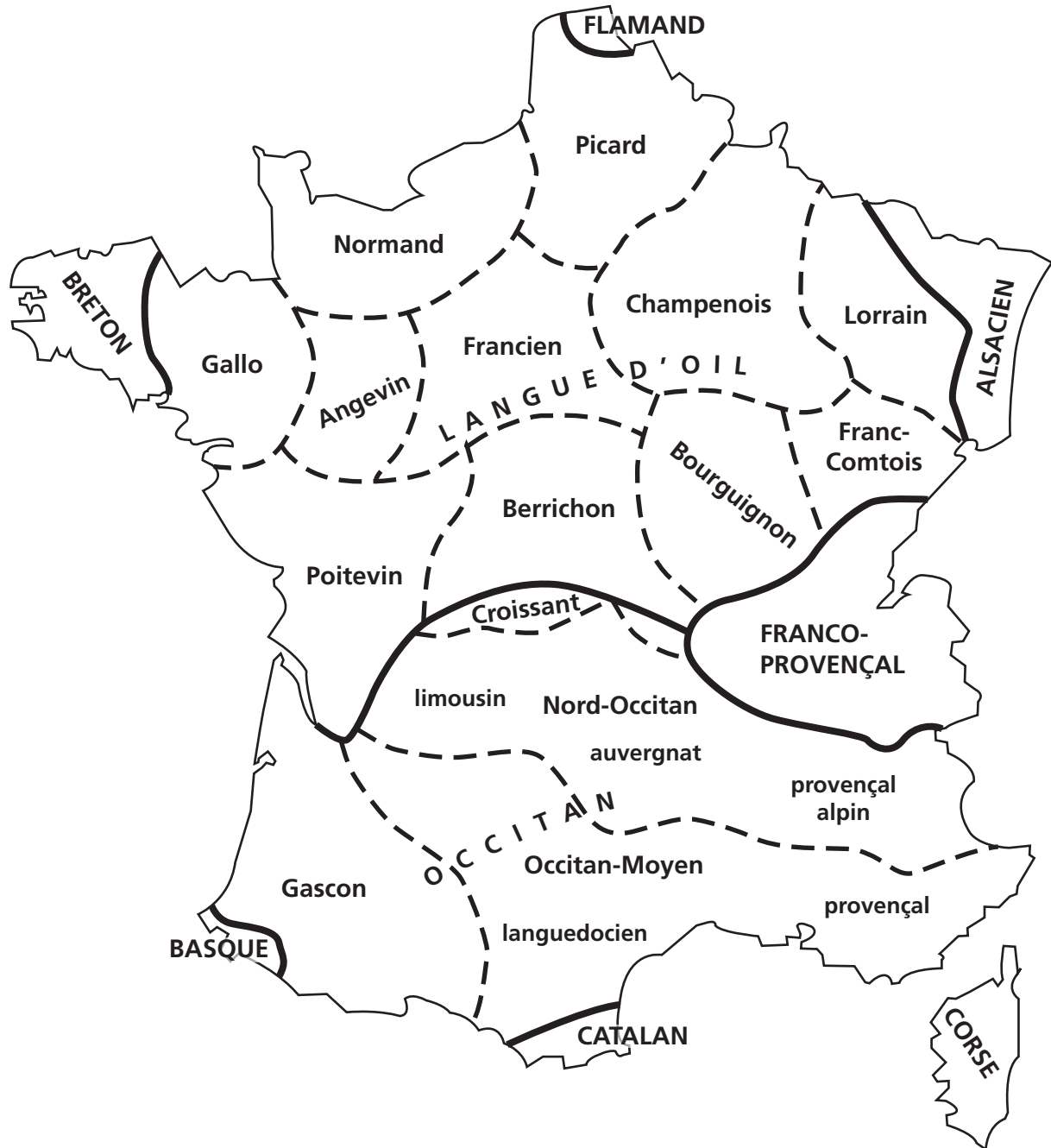
Pour résumer et conclure :

L'origine de nos dialectes alsaciens remonte aux IV^e et V^e siècles après J.-C., époque où l'Alsace romaine a été peuplée par les tribus germaniques des Alamans et des Francs. Nos dialectes sont les lointains descendants des parlers de ces Germains.

De nos jours, en France, l'on considère nos dialectes comme une « langue régionale » bien que les dialectes alémaniques et franciques soient aussi parlés ailleurs qu'en Alsace. Il existe d'autres langues régionales en France : le flamand issu d'un dialecte germanique (le vieux bas-francique), le breton (langue celtique), l'occitan ou langue d'oc, le catalan et le corse (langues issues du latin), le basque (la langue la plus ancienne de France et dont l'origine est assez obscure).

À l'heure actuelle, l'Alsace connaît encore une situation linguistique et culturelle complexe où le emploi des langues en présence n'est pas parallèle et varie en fonction des situations et des contextes. Selon A. Tabouret-Keller, « l'on aurait à faire, pour le moins, à une quadriglossie » en raison de l'usage concomitant du français et des dialectes, de l'existence d'un phénomène de mélange des deux [français - dialectes] et de l'attestation de l'allemand essentiellement sous sa forme écrite (presse).

Langues et dialectes en France



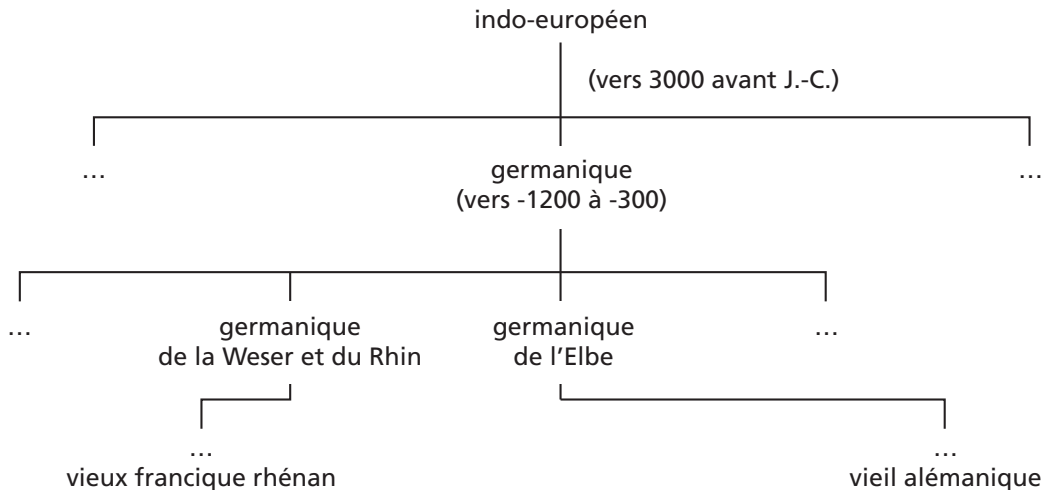
II. HISTOIRE LINGUISTIQUE DE L'ALSACE

Les parlers germaniques et le français présents en Alsace, aussi différents qu'ils paraissent, sont des langues apparentées. Ils seraient, en effet, issus d'une langue originelle commune: **l'indo-européen**.

L'indo-européen est une langue reconstituée qui a dû être utilisée – sans doute à des époques différentes et avec des variations – entre la Mer du Nord et la Mer Caspienne, du Danube et de l'Elbe jusqu'à la Volga. Cette langue s'est scindée vers 3000 avant J.-C. en différentes familles de langues telles que le slave, le grec, le celtique, l'italique (représenté aujourd'hui par les langues romanes), le germanique et bien d'autres langues d'Europe, du Moyen-Orient et d'Asie.

Le **germanique** apparaît comme une langue indépendante des autres langues indo-européennes vers 500 avant J.-C. Le germanique n'est pas une langue unifiée car il se scinde, à son tour, en différentes branches. Deux de ces branches nous intéressent particulièrement. Il s'agit du **germanique de la Weser et du Rhin** dont est issu, entre autres dialectes, le francique rhénan parlé en Alsace, et du **germanique de l'Elbe** dont est, entre autres dialectes, issu l'alémanique parlé en Alsace.

Pour résumer :



Bien que chaque peuple parle son propre dialecte: francique, alémanique, bavarois, etc., cela n'empêche pas l'intercompréhension entre les différentes tribus.

À l'époque où des tribus germaniques peuplent l'Alsace (V^e- VI^e siècles), **l'allemand commun, unifié, une langue standard connue de tous n'existe pas encore**.

C'est le latin qui, sous l'influence de l'Église, restera pour de nombreux siècles, en Europe occidentale, la langue commune des diplomates, des scientifiques, des lettrés.

Néanmoins, Charlemagne (768-814), dans le souci de convertir les tribus germaniques au christianisme, donne des instructions pour prêcher et enseigner dans les langues populaires. Ce sont des **monastères** et des **abbayes** (en Alsace : Wissembourg et Murbach) – qui vont jouer un **rôle prépondérant dans la promotion des dialectes de cette époque** (du vieux-haut-allemand)

– que vont sortir (au VIII^e s.) les premiers textes qui ne soient pas écrits en latin. Il s'agit généralement de textes religieux. Ainsi, le « Notre Père » par exemple, est traduit du latin en différents dialectes.

– En latin :

Pater nos ter qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum, adveniat regnum tuum...

– En alémanique (fin VII^e s.) :

Fater unser thu pist in himile / uuihi namun dinan / qhueme rihhi din...

– En francique de Wissembourg (début IX^e s.) :

Fater unser thu in himilom bist / giuuihit si namo thin / quaeme richi thin...

La maladresse de ces traductions qui sont des transpositions littérales du modèle latin est révélatrice de la difficulté et de la nouveauté de ce genre d'exercice. Ces traductions présentent l'intérêt de donner un aperçu de l'état des dialectes de l'époque. Comme les grands centres culturels se trouvent alors, pour l'essentiel, dans le sud et le sud-ouest de l'aire germanophone, ce sont les dialectes de ces régions, francique, bavarois, alémanique, qui jouent un rôle prépondérant. Dans notre région, les œuvres les plus célèbres émanent de l'abbaye de Wissembourg où **Otfrit von Weissenburg** termine son *Liber evangeliorum* (= « Livre des Évangiles ») en francique rhénan méridional (une variante du francique rhénan des Carolingiens). Ce moine bénédictin est le premier poète allemand dont nous connaissons le nom.

VERS UN ALLEMAND UNIFIÉ :

Entre **1150** et **1250**, s'est constituée, à côté des dialectes, **une langue poétique raffinée**, celle des poètes courtois, des « Minnesanger » (les troubadours allemands) . Afin d'être compris de tous, les poètes écrivent dans une sorte de langue neutre où les particularismes dialectaux d'origine restent néanmoins perceptibles. Ainsi, des caractéristiques alémaniques se retrouvent dans les œuvres de **Reinmar von Hagenau** (qui aura comme élève Walter von der Vogelweide, le plus important des « Minnesanger ») et dans celles de **Gotfrit von Strassburg**, l'auteur de *Tristan und Isolde*. Cette langue neutre, unifiée, disparaît en même temps que la poésie et la culture courtoises.

À partir du milieu du **XIV^e siècle**, un changement important apparaît dans l'écriture. Les notations par trop régionales tendent à disparaître. Dans la chancellerie impériale et dans les chancelleries princières (surtout saxonnes), l'on cherche à utiliser une langue écrite uniformisée qui repose néanmoins sur un fond dialectal.

C'est de cette langue écrite qui intègre des éléments de tous les dialectes qu'est née l'allemand d'aujourd'hui. **Ainsi, l'allemand a d'abord été une langue écrite avant d'être une langue parlée.**

L'invention de l'imprimerie à caractères mobiles (vers 1450) contribue à une diffusion rapide et efficace de la langue écrite. Cette propagation est encore accélérée par le mouvement religieux et social de la Réforme (début du XVI^e siècle): en traduisant le Nouveau Testament (1522) et en substituant l'allemand au latin dans le culte et à l'école, Luther est devenu le promoteur de la langue allemande écrite.

Luther a le souci d'être compris partout: la langue qu'il utilise est formée sur la base des dialectes de l'allemand moyen et de la langue des chancelleries. Les imprimeurs et plus particulièrement ceux de la haute vallée du Rhin qui utilisaient une langue fortement dialectale vont, eux aussi, être obligés de s'adapter peu à peu à cette nouvelle langue écrite en formation. Or, l'Alsace qui était un centre d'imprimerie de première importance et qui possédait une pléiade de grands écrivains aurait eu de grandes chances d'imposer sa langue écrite fortement dialectale comme langue commune. Le succès des écrits de Luther et de la Réforme en a décidé autrement.

À partir de 1525 environ, les imprimeurs et les écrivains rhénans et alsaciens vont eux aussi adopter cette langue écrite qui est en train de se constituer et y apporter leur contribution. À côté de la langue écrite, les dialectes continuent à être parlés.

Mais lorsqu'au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, se formera de façon définitive ce que nous appelons l'« allemand » aujourd'hui, l'Alsace, qui sort de la guerre de Trente ans et qui n'a plus d'écrivains de renom, ne participera plus à cette élaboration.

Par ailleurs, les textes en dialecte ou fortement empreints de particularismes dialectaux deviennent rares depuis le milieu du XVI^e siècle. Ce n'est qu'au XIX^e siècle et surtout au XX^e siècle que des écrivains recommencent à écrire dans un dialecte alsacien.

L'allemand, même régional (regionales Umgangdeutsch). n'a jamais pu s'imposer comme langue orale, même pendant la période du Reichsland de 1870 à 1918. L'allemand restera en Alsace *Schriftsprache*, langue écrite, l'usage des dialectes étant réservé, pour l'essentiel, à la communication orale.

Pour résumer :

Les dialectes alsaciens qui ont subi beaucoup de changements et d'évolution au cours des siècles et qui n'ont jamais cessé d'être parlés ont peu à peu également été écrits (Schriftdialekte). Mais une langue écrite suprarégionale s'est petit à petit formée durant les temps modernes (XVI^e-XVIII^e siècles); elle a, d'autre part, cantonné les dialectes dans leur oralité, et elle a, d'autre part, donné naissance à une langue écrite commune qui a progressivement été parlée: l'allemand moderne. Cette différence dialecte / langue orale par opposition à l'allemand / langue écrite existe toujours de nos jours en Suisse et au Luxembourg.

III. LANGUE, DIALECTE, PATOIS... : DÉFINITIONS

A. LANGUE :

Le concept de « langue » est difficile à définir en soi. Généralement, c'est le contexte qui détermine ce que l'on entend par « langue ». Les différents sens que l'on attribue à la notion de « langue » sont tributaires de la fonction qu'on lui attribue.

Dans son sens général, la langue est un système cohérent d'expression de la pensée qui appartient en commun à un groupe d'individus.

1.

- La langue *commune* ou la langue *standard* : c'est une langue supralocale qui ne présente pas de variantes géographiques. Elle est soumise à une norme unique, à des règles qui en fixent le bon usage; elle est décrite dans des grammaires et des dictionnaires. C'est généralement le cas des langues vivantes que l'on enseigne.
- La langue *nationale* : c'est la langue commune ou standard qui est utilisée comme langue officielle dans un pays. Alors qu'en France, seul le français a le statut de langue officielle, il arrive qu'il puisse y avoir, comme en Suisse, en Belgique ou en Inde, plusieurs langues nationales à l'intérieur d'un état.
- La langue *véhiculaire* : c'est une langue qui, par nature, est supralocale puisqu'elle sert de moyen de communication entre des groupes dont la langue maternelle est différente. Ainsi, le français est la langue véhiculaire dans de nombreux pays africains (Sénégal, Côte d'Ivoire, etc.).

2.

- La langue *maternelle* est la langue que l'on a apprise de sa mère, de ses parents, de son entourage dès sa naissance. Elle est généralement la langue de son pays natal. Ici, « langue » n'est plus à comprendre dans le même sens que ci-dessus (1.). La langue maternelle peut être une langue commune ou un dialecte.
- La langue *vernaculaire* : c'est la langue propre à une région, à un pays. Cela peut être un dialecte.

B. DIALECTE :

- En soi, **un dialecte est aussi une langue**, c'est-à-dire « un ensemble, organisé de moyens de communications par la parole » (J. Fourquet). Par rapport à la langue standard, un dialecte est utilisé par une communauté linguistique dont l'extension géographique est généralement plus restreinte : c'est dans ce sens qu'on parle de langue minoritaire ou de langue de minorités. L'emploi d'un dialecte est le plus souvent limité à la communication orale; il n'est ni unifié, ni normalisé et peut donc évoluer en toute liberté. L'absence

de codification constitue l'une des raisons pour lesquelles les dialectes ont, à tort, été considérés comme des langues mineures ou inférieures.

- Par ailleurs, les dialectes présentent des **liens étroits avec une langue standard**. Dans l'espace linguistique « allemand », les dialectes ont précédé la langue commune qui s'est formée sur des bases dialectales déjà existantes. Dans l'espace linguistique « français », le dialecte de l'Île-de-France, langue du roi et de sa cour, a été érigé en langue officielle ; cette langue officielle est devenue par la suite la langue commune. Mais d'autres dialectes comme le picard, le lorrain, le normand, le wallon (en Belgique) par exemple, qui lui sont très proches, n'ont pas pu s'imposer comme langue commune.
- Il convient d'être prudent lorsqu'on utilise la notion de « dialecte ». On regroupe sous ce terme des types de parlers qui ont la majorité de leurs traits linguistiques en commun. Mais à l'intérieur de ces types dialectaux apparentés, les parlers locaux présentent des divergences entre eux. Ainsi, en Alsace, le parler dialectal d'une localité n'est jamais rigoureusement identique au parler d'une localité voisine ; les changements interviennent de façon progressive à travers l'espace linguistique. Aussi, **la notion de « dialecte » recouvre-t-elle une réalité linguistique variée, non monolithique en dépit des traits communs que les parlers présentent entre eux**. Il s'ensuit que les dialectes assurent la communication entre les communautés (intercompréhension) en même temps qu'ils permettent à chacune de ces communautés de se démarquer les unes par rapport aux autres.

L'idée que les dialectes seraient des langues dénaturées, corrompues ou encore qu'ils seraient des langues standard mal parlées est totalement erronée.

C. PATOIS :

La différence entre « dialecte » et « patois » n'est pas clairement établie. Le concept de patois ne devrait pas être utilisé comme l'équivalent exact de dialecte.

On peut définir le patois comme un **parler local** qui se dégrade au contact d'une langue commune, de sorte qu'il ne dispose plus de ressources propres pour se développer. Il sera de plus en plus assujéti à la langue standard et voué en conséquence à l'extinction.

Les rapports entre les langues standards et les dialectes sont très complexes : en effet, il arrive souvent que le dialecte local ne soit pas de la même famille linguistique que la langue commune. Ainsi, en Alsace, l'on parle des dialectes « allemands » alors que la langue commune est le français standard. De plus, dans de très nombreuses régions où les dialectes sont présents, il arrive qu'on les considère comme les moyens d'expression orale de ruraux, de gens peu ou non cultivés. Cela relève d'une appréciation tout à fait subjective. Pour le linguiste, un dialecte ou une langue standard présentent rigoureusement le même intérêt et la même importance : aucune langue, aucun dialecte n'est supérieur ou inférieur à une autre langue, à un autre dialecte.

IV. L'ESPACE DIALECTAL ALSACIEN

Les dialectes d'aujourd'hui (comme toutes les langues d'ailleurs) sont le résultat de toute une série de changements et de transformations qui sont intervenus au fil des siècles. Ainsi, la comparaison du texte des Serments de Strasbourg de 842 prêtés en langue germanique (francique rhénan) et de l'état des dialectes franciques actuels montre l'importance des changements tout en révélant des constantes.

A. QUELQUES FAITS LINGUISTIQUES HISTORIQUES ET LEURS MANIFESTATIONS DANS LES DIALECTES ACTUELS :

À partir du VI^e siècle et jusque vers l'an 800 (les Alamans et les Francs se sont déjà installés en Alsace), se produit un changement linguistique très important: la **MUTATION CONSONANTIQUE HAUT-ALLEMANDE**. « (Cette) mutation est le seul caractère spécifique du haut-allemand, parce que nous convenons d'appeler *haut-allemand* l'ensemble des parlers que la mutation a atteints dans une aire dialectale *continue* » (J. Fourquet).

L'espace linguistique allemand avant 1945



© CRDP d'Alsace / Agnès Goesel d'après *Histoire de la Langue Allemande*. Presse Universitaire de France.

Cette aire dialectale haut-allemande recouvre l'espace linguistique médian (allemand moyen, Mitteldeutsch) et méridional (allemand supérieur, überdeutsch) qui s'oppose ainsi à l'espace linguistique septentrional (bas-allemand, Niederdeutsch) où la mutation n'a pas eu lieu. À l'intérieur du haut-allemand, ce changement n'affecte pas tous les dialectes de manière uniforme.

– L'évolution de **germ. p en [f], t en [s], k en [x] après voyelle** intervient dans l'ensemble de l'espace dialectal haut-allemand et en conséquence dans la tonalité des dialectes parlés en Alsace :

vieux saxon	slâpan	vha	slaffen	(schlaffen)
vieux saxon	ëtan	vha	ëzzan	(essen)
vieux saxon	makon	vha	mahhôn	(machen)

N.B. : germ. = germanique ; vha = vieux-haut-allemand.

Le vieux-saxon est à considérer comme du vieux-bas-allemand.

Vieux se rapporte à l'époque alors que *bas* s'oppose géographiquement à *haut*.

– Le changement de **germ. pen [pf]. de germ. t en [ts] et de germ. ken [kx] ou [x]** connaît des extensions géographiques variables : p devient [pf] dans tout l'allemand supérieur. Cette évolution n'intervient que partiellement en allemand moyen :

vieux saxon	pund	vha	pfund	(Pfund)
vieux saxon	appel	vha	apful	(Apfel)
vieux saxon	dorp	vha	dorpf, dorf	(Dorf)

t devient [ts] dans l'aire dialectale du haut-allemand :

vieux saxon	tiohan	vha	ziohan	(ziehen)
vieux saxon	settian	vha	setzan	(setzen)
vieux saxon	holt	vha	holz	(Holz)

k devient [kx] qui peut se simplifier en [x] dans l'extrême sud de l'allemand supérieur (bavarois, haut-alémanique) :

vieux saxon	korn	bav.	além.	chorn, khorn	(Korn)
-------------	------	------	-------	--------------	--------

L'on s'est fondé sur les extensions géographiques variables de ces différents changements pour procéder à la délimitation de l'espace dialectal en allemand moyen ou en allemand supérieur, ou encore en bas-et en haut-alémanique, etc.

Effets de cette mutation en Alsace :

Les dialectes alémaniques ont été touchés de façon importante par cette mutation consonantique. Néanmoins, seuls les dialectes haut-alémaniques de l'extrême sud de l'Alsace présentent l'ensemble de ces changements puisqu'on y dit *Chind* ou *Chom* alors que partout ailleurs on dit *Kind* ou *Kom*.

L'Alsace Bossue (Krummes Elsass) où l'on parle aujourd'hui des dialectes apparentés au francique rhénan (allemand moyen) se caractérise, quant à elle, par l'absence de mutation de p en pf. On y dit en effet *Pund* et *Appel* comme en Lorraine germanophone (cf. carte « Quelques limites phonétiques du domaine dialectal alsacien »).

Francique rhénan d'Alsace Bossue :	Zit, Pund, Kind
Francique rhénan méridional de la région de Wissembourg et bas-alémanique :	Zit, Pfund, Kind
Haut-alémanique :	Zit, Pfund, Chind

Bien d'autres changements ont affecté les dialectes alsaciens. Parmi ceux qui ont porté sur les **voyelles**, il convient de citer :

a) La MONOPHTONGAISON DE L'ALLEMAND MOYEN :

Les premières attestations de cette monophthongaison apparaissent dans l'aire dialectale de l'allemand moyen à la fin du XI^e et au début du XII^e siècles. Elle est à l'origine du passage de la diphtongue *uo* de *bruoder* à la voyelle simple *u* de *Bruder*; cette voyelle simple se retrouve dans la prononciation **Bruder** des dialectes franciques de l'Alsace Bossue et du nord de l'Alsace de même que dans celle de **Bröder** à Bouxwiller et à Strasbourg. Ce changement qui constitue l'une des caractéristiques de l'allemand moyen et des parlers franciques n'a pas touché la plupart des dialectes alémaniques en Alsace puisqu'on y maintient la diphtongue dans **Brüeder**.

b) La DIPHTONGAISON DITE BAVAROISE prend naissance dans l'extrême sud du domaine dialectal germanique (au sud de Graz) au XII^e siècle d'où elle se propage vers le nord et vers l'ouest. En Alsace, elle n'est intervenue que dans les parlers de l'outre-Forêt où l'on dit **Haus** au lieu de **Hüs**, **Eis** au lieu de **Is** et **Leit** au lieu de **Litt**.

c) Les résultats de certaines évolutions constituent les TRAITS les plus MARQUANTS des dialectes alémaniques parlés en Alsace.

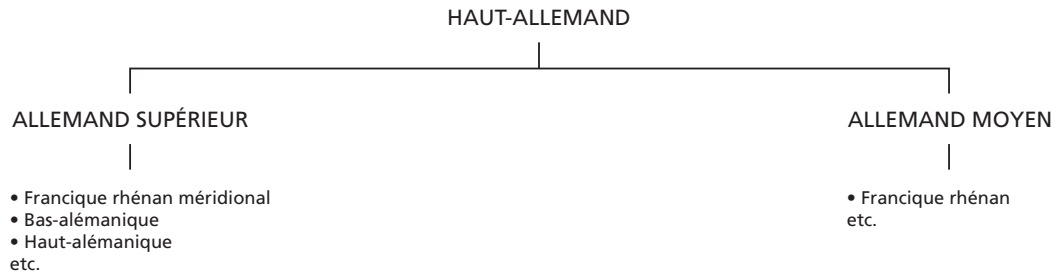
- Ainsi, ce qu'il est convenu d'appeler la **palatalisation** explique la prolifération des voyelles *ü* qu'on ne retrouve pas en allemand moderne: **Düme** (Daumen), **Düp** (Taube), **Hüs** (Haus), etc.
- Le **passage de la voyelle e à la voyelle a** dans, par exemple, **Spack** (Speck), **Watter** (Wetter), **Fader** (Feder), **Kas** (Kase)..., intervient dans la grande majorité des parlers alémaniques du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Ce changement vocalique n'est, par contre, pas attesté dans les parlers franciques de l'Alsace Bossue, dans le nord et dans les régions de Bouxwiller et de Strasbourg.
- Les voyelles *a* de l'allemand moderne correspondent dans nos parlers à une voyelle de timbre /o/ (appelé aussi **a suédois**) dans **Schnawel** (Schnabel), dans **Mann** (Mann). Elle peut aussi avoir comme équivalent dialectal une voyelle assez proche de /u/ dans **Schoof** (Schaf), **Johr** (Jahr), **Owe** (Abend).

B. SUBDIVISION DIALECTALE DE L'ESPACE ALSACIEN :

La subdivision dialectale actuelle repose sur les limites de certains changements (mutation du haut-allemand...) qui sont intervenus au cours des siècles et dont les parlers actuels sont l'aboutissement.

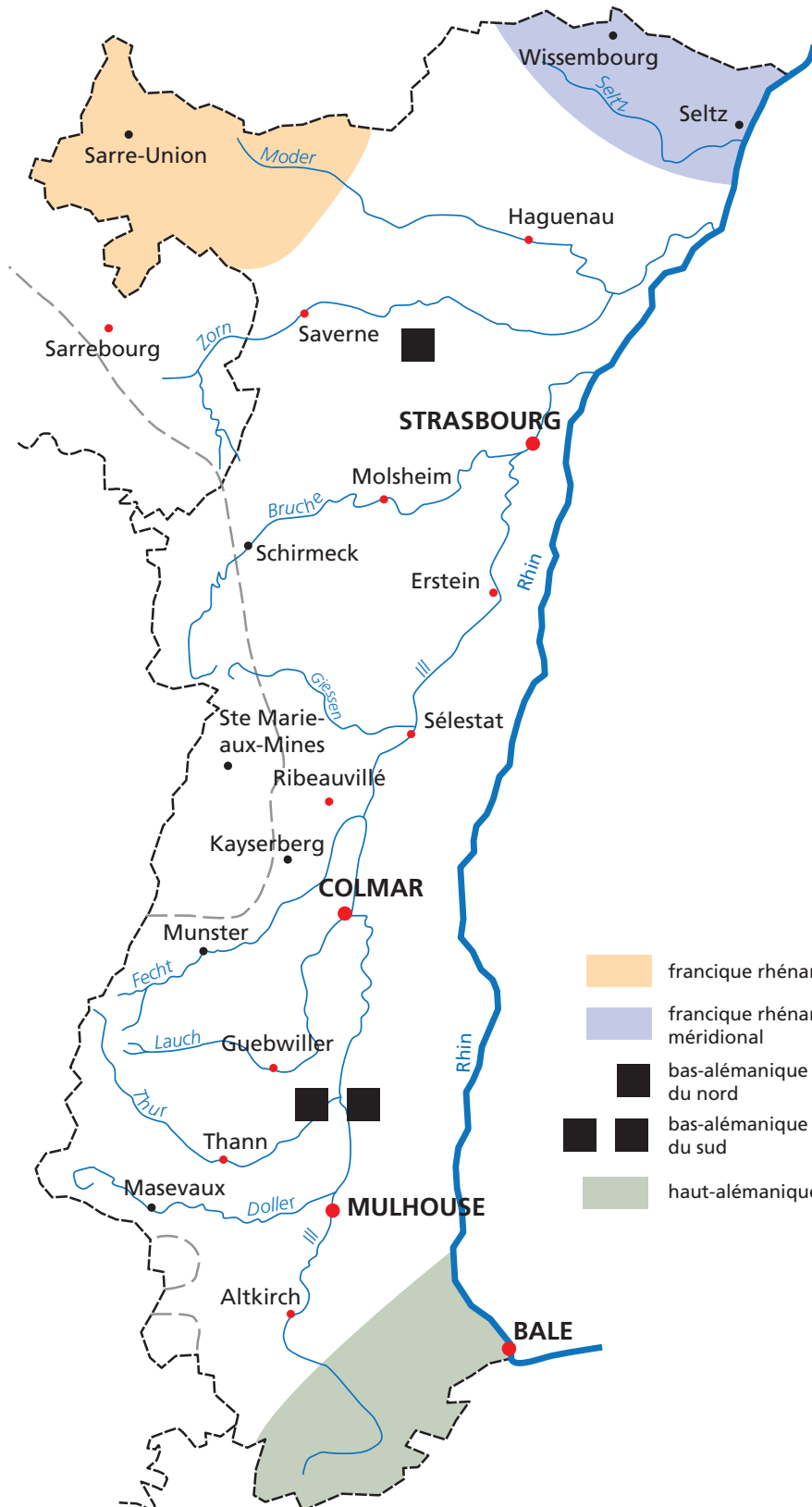
Dans l'espace dialectal germanique, les parlers alsaciens' se situent à la limite occidentale du haut-allemand. À l'intérieur du domaine haut-allemand, il convient de distinguer, d'une part, l'allemand moyen auquel appartient le

francique rhénan parlé en Alsace Bossue et dans une partie de la Lorraine germanophone et, d'autre part, l'allemand supérieur dont font partie le **francique rhénan méridional** de la région de Wissembourg, le **bas-alémanique** du nord et du sud et le **haut-alémanique** de l'extrême sud (Sundgau).

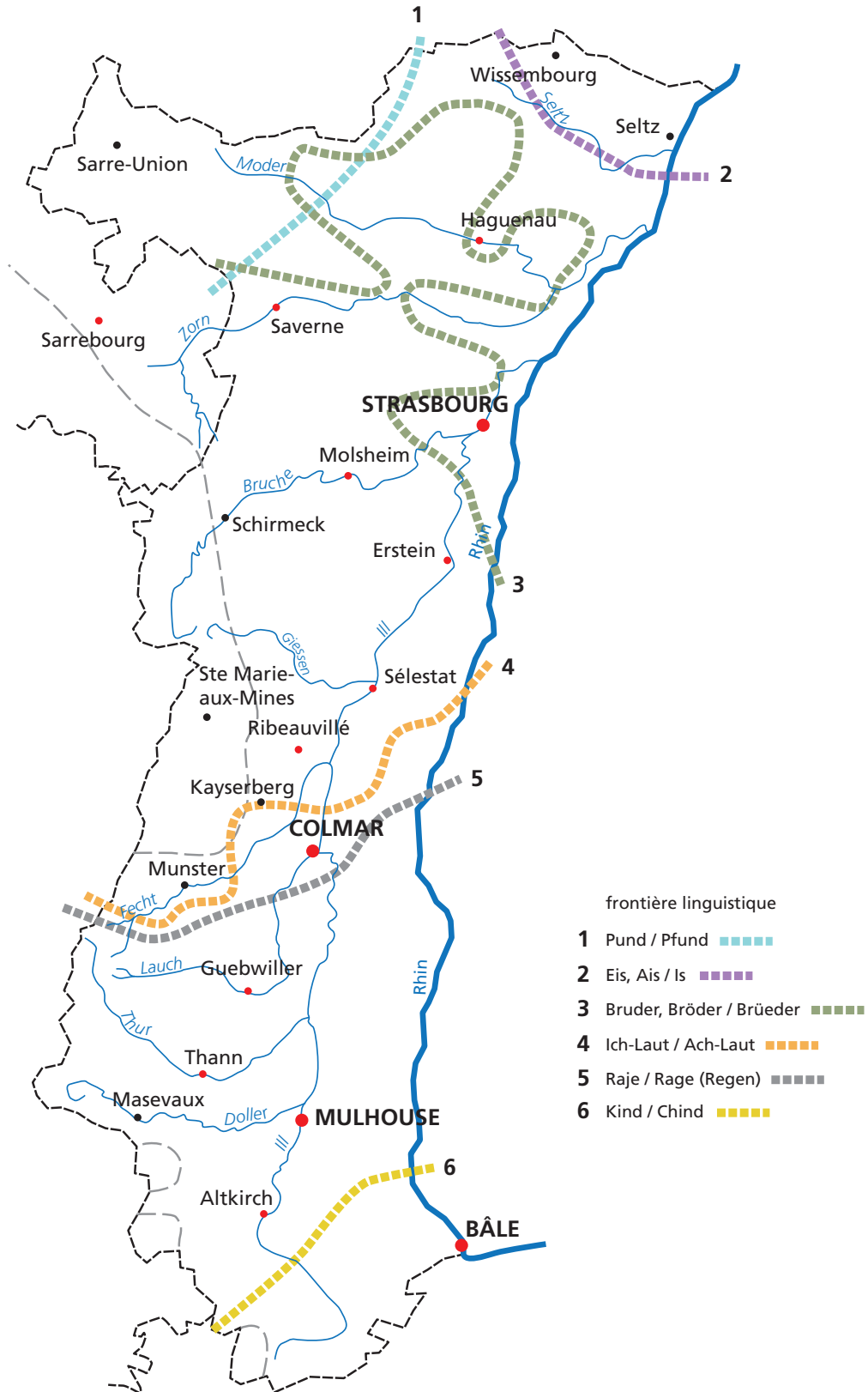


En aucun cas, ces limites ne sont à considérer comme des limites nettes et précises qui isoleraient chaque type dialectal de l'autre. Ces types présentent bien des convergences entre eux, De plus les variations que l'on observe non seulement sur le plan phonétique mais aussi au niveau du lexique et de la morpho-syntaxe apparaissent de façon progressive dans l'espace dialectal. Les changements ont lieu de proche en proche et c'est pourquoi l'on parle de continuum dialectal.

Subdivision de l'espace dialectal alsacien



Quelques limites phonétiques traversant l'espace dialectal alsacien



LES DIFFÉRENTES VARIANTES DIALECTALES DANS LA POÉSIE ALSACIENNE (EXTRAITS)

Diner Kopp uf minere Bruscht
Mini Häng uf dinere Stérn
Äs blehjt e woahres Leeht
Em Wéinter vun de Wält

Mady Waller
(Alsace Bossue)

*Ta tête sur mon sein
Mes mains sur ton front
Chaudes étoiles
Dans un monde hivernal*

Loss mich traame - loss mich traame
Meine Kopf in deinre Hand...
Durch d'Rosebääm, wu d'Bank umrahme,
Sähn ich e seelichs W underland.
Un s hat beim Ruf von ferne Glocke
E stilli Trän im Aach gebrännt,
Un Deer un Dohr stehn uf un locke
Ins Land, wu ma kä Sorche kennt...

Charles Hummel
(région de Wissembourg)

*Laisse-moi rêver - laisse-moi rêver
Ma tête dans ta main...
J'aperçois un pays des merveilles
À travers les rosiers qui encadrent mon banc.
Et à l'appel de cloches lointaines
Une larme silencieuse a enflammé mes yeux,
Et portes et portails sont ouverts et invitent
Au pays où l'on ignore tout souci...*

Unn dann wurrd de Kerper

unn dann wurrd de Kerper
zer Quell deef unn zaart
es ldengt wie Kreschdall
geje denne wisse Hemmel

zwei Haend enn einre Bluem
enn einre Naacht
enn einem Daa
eini Welt
zwei Mensche
unn zwei jedesmohl
hann de naemliche Schtern
emm Herz unn enn de Awe

zwei enn einre Bluem
enn einem Leecht
enn einem Laewe
eini Welt

Hàxhàx

uf de ràbhàl durnt e mysel
éngerm bànkèl deebelt d'katz
an de wulik hànk't min hysel
ufem mond danzt miner schatz

màjh mér e liedel
zettels un wàng
lai mér e bréschtel
én mini hàng

drâ de lyb uf mine achsle
de geluscht ém kehrelsrùm
's sunnt e dutzed bluddi hàxle
si ém bittel uf de drumm

beer mér e drywel
beer mér e stung
mét dinem milel
mét dinre zung

uf de wulik müst min schatzel
uf de ràbhàl deebelt d'sunn
's danzt e wissuscharzi atzel
zitter geschter oowe schun
(...)

André Weckmann
(Steinbourg)

Corps des sources

*corps des sources
corps des nocés*

*corps du monde
corps des mains
tiennes
jusqu'à mon désir
jusqu'à la fleur
dont le cristal
éclate*

*le corps du monde
nous épouse
et le ciel prononce
sa nudité*

Conrad Winter
(Strasbourg)

Abracadabra

*la souris sur le treillage
une chatte sous un banc
ma cabane sur un nuage
mon amour sur un croissant de lune*

*fauche les chansons
fane les andains
pose un blanc téton
dans mes deux mains*

*danse le plaisir d'amour
à cheval hue sur mon dos
douze jolies sorcières ého
se bronzent nues sur un tambour champêtre*

*égrappe le raisin
égrappe le temps
en trois coups de langue
en trois coups de dents*

*jeux de chatte mon amour sur mon nuage
jeux de patte du soleil sur mon treillage
une pie blanche et noire
danse depuis hier au soir
(...)*

Em wender
ben i issklodz
em summer
kochendi kann
em friëjuhr
dräim i
un em schbudjuhr
dräuwe alli mini walle
di papyrusblädder va de lénde
no ben i e sarig...

Patrick Meyer
(Ried)

*En hiver
je suis bloc de glace
en été
un pot bouillant
au printemps
je rêve
et en automne
tous mes flots
dépouillent les tilleuls de leurs
feuilles de papyrus
et je suis cercueil...*

I ha dyni Oige widder gsàh
un in dyne Oige
myni Seel
widder gfunde

*J'ai retrouvé tes yeux
et dans tes yeux
j'ai retrouvé
mon âme*

i ha myni Seel widder gfunde
un in minere Seel
dyni Oige
widder gsàh

*j'ai retrouvé mon âme
et dans mon âme
j'ai retrouvé
tes yeux*

Jean-Paul Gunsett
(Masevaux)

I gang, wil i alsfurt wifersch müess,
Ganz allei, uf steinige Wàge.
Dü mi Kamerad,
halt doch an mim Ànd
Mir dine Hånd no entgege.

Anne Franck-Neumann
(Mulhouse)

*Et je marche,
car il faut bien aller plus loin
Sur la pierraille de la solitude.
Toi, mon compagnon,
tends au bout de ma route
Vers moi tes mains.*

Hàns

Blib unzfrída

Hàns

här nít uf dia wu sàga

„'s ísch doch nit àndersch z' màcha

krumm ísch krumm

hàlt d' Goscha loss keja

ím Hímmel wírd's besser warda“

blib unzfrída

Hàns

sunseht bísch dü boll

igwíckelt igschläfert igsälza

's ísch àlles wia m's màcht

Hàns

màch 's àndersch

Adrien Finck
(Hagenbach)

Jetz kàit dr Sehnee,
weich,
üf Schire n un Schäpf,
üf Wall un Fäll,
üf Chrizer und Gräber.
Un alles wird wiss züegsehnäit,
alles:
alli Wäg, alli Chilchhef,
's ganze Därfle,
tief igsehnäit. –
Wie wird's still wàrde jetz,
riehjig bin is –
Jetz hai mr numme no s' Chältegeh.

Nathan Katz
(Sundgau)

*Voici que la neige doucement
tombe
sur les chaumières et les granges,
sur les bois et les champs,
sur les croix et les tombes.
Et tout va disparaître sous ce
manteau si blanc :
tous les sentiers, tous les cimetières,
le hameau tout entier
profondément sous la neige.
Et ce silence qui va se répandre,
ce calme qui nous bercera...
Voici revenu le temps des veillées.*

BIBLIOGRAPHIE

1. Généralités

Encyclopédie de l'Alsace. Éditions Publitotal, 1982-1986. Volumes 1-12

Alsace, Encyclopédies régionales. Christine Bonneton Éditeur, 1982.

Klein, P. *L'Alsace*. Les Éditions d'Organisation, 1981.

Philipps, E. *L'Alsace face à son destin : la crise d'identité*. Société d'édition de la Basse-Alsace, 1978.

2. Langue

Adolf, Paul. *Dictionnaire comparatif multilingue français-allemand-alsacien-anglais*. Midgard, 2006.

Beyer, R. / Matzen, R. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*. Éditions du CNRS, 1969. Vol. 1

Bothorel-Witz, A. / Philipp, M. / Spindler, S. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace*. Éditions du CNRS, 1984. Vol. 2

Brunner, J.-J. / Bothorel-Witz, A. / Philipp, M. "Parlers alsaciens". In *Encyclopédie de l'Alsace*, 1985, Volume X, 5838-5853.

Finck, A. / Philipp, M. *L'allemand en Alsace, die deutsche Sprache im Elsass*. Presses universitaires de Strasbourg, 1988.

Fourquet, J. "Langue, dialecte, patois". In *Le langage*, Encyclopédie de la Pléiade, Gallimard, 1968, p. 571-596.

König, W. *dtv-Atlas zur deutschen Sprache*. Deutscher Taschenbuch Verlag, 1985.

Lévy, P. *Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine*, Manucius, 2004.

Martin, E. / Lienhart, H. *Wörterbuch der elsässischen Mundarten. 1899-1907*, 2 volumes

Petit, Jean. *L'Alsace à la reconquête de son plurilinguisme : eine schwere Wiedergeburt*. SALDE, 2000.

Philipp, M. / Bothorel-Witz, A. "Dialecte alsacien". In *Encyclopédie de l'Alsace*, Volume IV, 2329-2344, 1983.

Philipps, E. *Les luttes linguistiques en Alsace jusqu'en 1945*. Culture alsacienne, 1975.

Raynaud, F. *Histoire de la langue allemande*. Coll. « Que sais-je ? », PUF, 1982.

Salmon, G.L. *Le français en Alsace*. Champion - Slatkine, 1985.

Schmidt, Ch. *Wörterbuch der strassburger Mundart*. Heitz, 1896.

Alsace. Éd. Bonneton, 2001.

3. Littérature

Bach, B. *La littérature de langue allemande en Alsace de 1945 à 1980*. Université des Sciences Humaines, 1986.

Finck, Adrien. *Die deutschsprachige Gegenwartsliteratur im Elsass*. Olms Presse, 1987.

Finck, Angèle. *Aspects de la littérature bilingue en Alsace, Langue et culture régionales, cahier n°7*, CRDP, 1985.

Finck, Adrien / Staiber, Marise. *Histoire de la littérature européenne d'Alsace : XX^e siècle*. Presses Universitaires de Strasbourg, 2004. 190 p. ISBN 2868202411

Holderith, G. *Poètes et prosateurs d'Alsace, Unsere Dichter und Erzähler*. Éditions des Dernières Nouvelles, 1978. ISBN 2-7165-0025-8

Petite anthologie de la poésie alsacienne. Association J.B. Weckerlin. Tomes I, IV, VI, VIII.

Vicari, Eros. *Un regard sur la littérature en Alsace*. Do Bentzinger, 2007. ISBN 284960111X

4. Histoire

Dollinger, P. et al. *Histoire de l'Alsace*. Privat, 1970.

Meyer, Philippe. *Histoire de l'Alsace*. Perrin, 2008. ISBN 2262027692

Sittler, L. *L'Alsace, terre d'histoire*. Alsatia, 1973.

Streicher, J.-C. / Fischer, G. / Bleze, P. *Histoire des Alsaciens*. Nathan, 1979.

Volger, Bertrand. *Nouvelle histoire de l'Alsace : de la préhistoire à nos jours*. Privat, 2003. 288 p. ISBN 2708947761

REPÈRES CHRONOLOGIQUES

Événements historiques

VIII^e s. av. J.-C. :

Les Celtes viennent du sud-est (Danube).

III^e s. av. J.-C. :

Des Germains commencent à arriver.

61 av. J.-C. :

Les Triboques, peuplade germanique, envahissent la Basse-Alsace.

60 av. J.-C. :

Arioviste, le chef germain bat les Eduens (tribu celte) de Haute-Alsace qui font appel à Jules César.

58 av. J.-C. :

Jules César bat Arioviste. L'Alsace devient romaine pour cinq siècles.

1^{er}, s. av. J.-C. :

Les Triboques sont maintenus sur place par les Romains. Leur capitale Brocomagus (Brumath) est édifiée suivant le plan orthogonal de style colonial.

Vers 12 av. J.-C. :

Un castellum est créé par Drusus à l'emplacement de la bourgade celtique d'Argentorate (Strasbourg).

12 av. J.-C. - 70 ap. J.-C. :

Le camp militaire d'Argentorate assure la défense de la frontière rhénane.

88 :

Construction d'une nouvelle ligne de fortifications, le « Limes ». Le Rhin n'est plus frontière.

70 - 260 :

Grâce au Limes germano-rhétique, le rôle d'Argentoratum est plus administratif que militaire.

260 :

Le Rhin redevient frontière : les Alamans envahissent les Champs Décumates.

352 :

Début des invasions franques et alamanes.

357 :

Victoire de Julien sur les Alamans près de Strasbourg.

407 :

L'invasion des Vandales est suivie d'un ultime redressement romain.

langue Littérature

Vie religieuse et artistique

409 :
Saint Jérôme parle de « Strasbourg en Germanie ».

451 :
Invasions des Huns. C'est la fin de l'Alsace romaine et le début de l'Alsace alémanique.

496 :
Le Franc Clovis bat les Alamans à Tolbiac. L'Alsace intègre le royaume franc.

VI^e s. :
Coexistence des Gallo-romains et des Germains.

Vers 590 :
Grégoire de Tours parle de « Stradeburgum » (Strasbourg).

Vers 630 :
Première mention du nom *Alsace* dans la chronique de Frédégaire.

Vers 640 :
Création du Duché d'Alsace (jusqu'en 740).

VIII^e s. :
Sous les Carolingiens, deux comtés et deux évêchés remplacent l'organisation antérieure. Le « Landgraben » va constituer une séparation durable.

768-814 :
Charlemagne (Karl der Grosse) séjourne souvent en Alsace (Koenigshoffen, Rouffach...).

842 :
Serments de Strasbourg (Strassburger Eide).

843 :
Le traité de Verdun attribue l'Alsace à la Lotharingie.

789 :
« Admonitio generalis » de Charlemagne qui invite les clercs à se servir de la langue populaire.

Vers 860 :
Le *Livre des Évangiles* d'Otfrid von Weissenburg.

Vers 550 :
Saint Arbogast, évêque franc de Strasbourg.

660 :
Fondation de l'abbaye de Wissembourg.

693 :
Fondation de l'abbaye de Hohenburg (Sainte Odile).

727 :
Fondation de l'abbaye de Murbach par Saint Pirmin.

870:

Traité de Meersen : pour huit siècles, l'Alsace fera partie de ce qui deviendra l'empire germanique fondé par Otton le Grand en 962.

1262:

Les bourgeois de Strasbourg battent les chevaliers de l'évêque à (Ober) Hausbergen ; fin de la domination épiscopale sur Strasbourg.

1354:

Création de la Décapole alsacienne (Zehnstädtebund).

Vers 1200:

L'*Hortus Deliciarum* rédigé et enluminé par les moniales de la Hohenburg.

Vers 1205:

Mort de Reinmar von Hagenau.

Vers 1210:

Mort de Gotfrit von Strassburg (*Tristan und Isolde*).

Début XIV^e s.:

À Strasbourg, Johannes Tauler (? 1310-1361) propage le mysticisme.

1346-1420:

Jacob Twinger von Koenigshoven, auteur d'une histoire du monde et de l'Alsace.

1434-1444:

Présence de Gutenberg à Strasbourg.

Vers 880:

Fondation de l'abbaye d'Andlau par l'impératrice, Sainte Richarde.

1001-1028:

Werner de Habsbourg, évêque de Strasbourg, constructeur de la cathédrale romane.

Vers 1030-1049:

Construction de l'église octogonale d'Ottmarsheim.

1054:

Mort de Léon IX (Brunon d'Eguisheim), le pape alsacien.

À partir de 1150:

L'Alsace développe un art roman original (Murbach, Lautenbach, Rosheim, Marmoutier...).

Vers 1230:

À la cathédrale de Strasbourg, la sculpture gothique atteint un sommet inégalé.

Vers 1263:

« Maîtres Humbret » oeuvre à la collégiale Saint Martin de Colmar.

1275:

Achèvement de la nef gothique de la cathédrale de Strasbourg.

1439:

Achèvement de la flèche de la cathédrale de Strasbourg.

	<p>1441-1474 : Dringenberg dirige l'école latine de Sélestat, centre de l'humanisme.</p> <p>Vers 1450 : Invention de l'imprimerie à caractères mobiles (Gutenberg).</p> <p>1458 : Johann Mentelin fait fonctionner une presse à Strasbourg.</p> <p>1450-1528 : L'humaniste Jakob Wimpheling, appelé « Praeceptor Germaniae ».</p> <p>1478 : Geiler von Kaysersberg (1445-1510), prédicateur à la cathédrale de Strasbourg.</p> <p>1485-1547 : Beatus Rhenanus réunit la bibliothèque humaniste de Sélestat.</p> <p>1494 : Sebastian Brant (1458-1522) publie son <i>Narrenschif</i> (La Nef des Fous).</p> <p>1512 : Thomas Murner (1475-1537) publie sa <i>Narrenbeschwörung</i> (Conjuration des Fous).</p> <p>1519 : Les écrits de Luther sont imprimés à Strasbourg (par Schott) ; début de la Réforme en Alsace.</p> <p>1524 : Première messe en langue populaire (= allemand) à la cathédrale de Strasbourg.</p>	<p>1473 : Martin Schongauer (? 1445-1491) peint la <i>Vierge au Buisson de Roses</i> (Église des Dominicains à Colmar).</p> <p>Entre 1510-1515 : Mathias Grunewald réalise le Retable d'Issenheim.</p> <p>1516 : Achèvement de la flèche de la Collégiale Saint Thiébaud de Thann.</p> <p>1517 : Luther affiche ses 95 thèses.</p>
<p>1525 : Guerre des Paysans.</p> <p>1529 : Strasbourg est une ville protestante.</p> <p>1538 : Création de la Haute-École à Strasbourg.</p>	<p>1527 : Les premiers ouvrages en langue française sont imprimés à Strasbourg.</p>	<p>À partir de 1535 env. : Préparée par les imprimeurs et les peintres, la Renaissance s'affirme en architecture.</p> <p>1539-1541 : Calvin dirige la paroisse française de Strasbourg.</p>

XVI^e s. :

Les Huguenots affluent en Alsace.

1618-1648 :

Guerre de trente Ans. L'Alsace devient française.

1648 :

Traité de Westphalie ; ils sont ambigus. La France obtient le Landgraviat de Haute-Alsace et le Grand Baillage de Haguenau. Les autres territoires et les villes gardent leur immédiateur d'Empire.

1681 :

La ville impériale libre de Strasbourg devient, sous la contrainte armée, ville royale de France.

1701-1714 :

Guerre de la Succession d'Espagne.

1575 :

Johann Fischart (1546-1590) donne une version allemande du *Gargantua* de Rabelais.

1601-1669 :

Jean Michel Moscherosch, moraliste, défenseur de la langue allemande.

1604-1668 :

Jacques Balde, prédicateur, éducateur et poète.

1548 :

Le réformateur Martin Bucer est contraint de quitter Strasbourg (problèmes de la tolérance).

1580-1620 :

Apogée de la Renaissance dans les arts.

1581 :

Les Jésuites ouvrent un collège à Molsheim. Début de la Contre-Réforme ou restauration catholique.

1614-1618 :

Édificateur de l'église des Jésuites de Molsheim.

1617 :

Le collège des Jésuites de Molsheim devient université catholique.

1621 :

L'Académie (= ancien Gymnase) devient université protestante de Strasbourg.

1681 :

Remise de la cathédrale de Strasbourg aux catholiques.

1685 :

Révocation de l'Édit de Nantes, non applicable en Alsace.

Vers 1700 :

La Belle Strasbourgeoise de Nicolas de Largillière.

1709-1727 :

Édification de l'abbaye d'Ebersmunster (art baroque).

1716 :

Les orgues Silbermann de la cathédrale de Strasbourg.

1789:
Rédaction des Cahiers de Doléances ; pillages ; destruction d'archives. L'Alsace est partagée en deux départements.

1790:
Élection de F. de Dietrich à la mairie de Strasbourg.

1793:
La Terreur. Invasion de l'Alsace du Nord. Euloge Schneider promène sa guillotine à travers la Basse-Alsace. La cathédrale devient Temple de la Raison.

1798:
Mulhouse devient française.

1801-1815:
L'Alsace sous Napoléon I.

1810-1814:
Lezay-Marnésia, Préfet du Bas-Rhin.

1830-1848:
La Monarchie de Juillet.

1736-1809:
Théophile Conrad Pfeffel, poète, pédagogue, fondateur de l'Académie protestante militaire à Colmar (1778).

1751-1761:
L'*Alsatia Illustrata* de J.D. Schoepflin, professeur à l'Université de Strasbourg.

1751-1787:
L'abbé Grandidier rédige l'histoire du diocèse.

1770:
Goethe à Strasbourg.

1808-1883:
Auguste Stoeber (contes, légendes).

1810-1892:
Adolf Stoeber (compositeur du *Hans im Schnokeloch*).

1816:
D'r Pfingschtmondaa de Georges Daniel Arnold (1780-1829), première pièce de théâtre en dialecte (strasbourgeois).

1840-1895:
Auguste Lustig, poète et dramaturge d'expression dialectale.

1728-1741:
J. Massol érige le Palais des Rohan.

1740-1826:
Oberlin : pasteur au Ban-de-la-Roche.

1790:
La constitution civile du clergé est mal accueillie en Alsace.

1801:
Le Concordat donne un nouveau statut à l'Église d'Alsace. Le Diocèse de Strasbourg couvre toute l'Alsace.

1821-1878:
Théophile Schuler.

1832-1883:
Gustave Doré (né à Strasbourg).

1834-1904:
Auguste Bartholdi.

1848-1852 :

La deuxième République.

1852 :

Les Alsaciens de prononcent à 98 % pour l'Empire.

1852-1870 :

Le Second Empire.

1870 :

Approbation de l'Empire.

1870-1871 :

Guerre entre la France et la Prusse et ses alliés. Sièges de Strasbourg et de Belfort.

1871 :

Élections en Alsace occupée.

10.5.1871 :

Traité de paix de Francfort : l'Alsace et la Moselle deviennent allemandes.

1870-1918 :

L'Alsace, « Terre d'Empire » (Reichsland).

1871-72 :

50 000 Alsaciens quittent l'Alsace.

1893 :

Bebel, député de Strasbourg.

1902 :

Abrogation du paragraphe de la dictature. Propagande française : Zislin, Hansi, Dr Bucher.

1911 :

Loi constitutionnelle pour le Reichsland. L'Alsace-Lorraine reste sous la dépendance de l'Empereur.

1913 :

L'incident de Saverne.

1856-1925 :

Marie Hart, écrivain d'expression dialectale.

1869-1944 :

Gustave Stoskopf, peintre et écrivain.

1873-1951 :

Hansi (= Jean-Jacques Waltz) illustrateur et polémiste.

1874 :

Albert Matthis († 1930), Adolphe Matthis († 1944), poètes dialectaux strasbourgeois.

1877 :

L'ami Fritz d'Erckmann-Chatrion.

1883-1940 :

René Schickele.

1887-1966 :

Jean-Hans Arp.

1892-1981 :

Nathan Katz, poète sundgovien d'expression dialectale.

1898 :

D'r Herr Maire de Gustave Stoskopf.

1914-1918 :

État de siège.

1915-1916 :

Combats du Hartmannswillerkopf
60 000 morts.

25.10.1918 :

Autonomie complète de l'Alsace.

Novembre 1918 :

Armistice : l'Alsace redevient
française.

1940-1944 :

Occupation nationale-socialiste.

1942 :

Incorporation des Alsaciens.

1944-1945 :

La guerre en Alsace.

1945 :

Libération de l'Alsace.

1913-1957 :

Jean-Paul de Dadelsen.